

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 92 (1995)  
**Heft:** 11-12  
  
**Rubrik:** Comptes rendus

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Comptes rendus

## Union romande des inspecteurs de ruchers

C'est le samedi 5 novembre 1994 qu'a eu lieu la réunion des inspecteurs de ruchers de la Suisse romande, à l'Ecole d'agriculture de Châteauneuf.

A 10 heures, M. Formaz, président, ouvre l'assemblée avec un cœur plein d'amitié et nous salue cordialement. Il salue M. Darbellay, directeur de l'école ; Sœur Candite, directrice de l'école ménagère ; M. François Julliand, président de la Fédération d'apiculture valaisanne ; M. Jean-Paul Cochard, président de la Fédération suisse d'apiculture ; M. Robert Fauchère, rédacteur du *Journal* ; les commissaires cantonaux, le représentant du Service vétérinaire cantonal, ainsi que le secrétaire de notre association.

La parole est donnée au directeur de l'école, M. Darbellay, qui nous salue et nous souhaite une cordiale bienvenue.

L'école a été fondée en 1923. Quelque 3000 apiculteurs ont été formés. L'école ménagère est dirigée par Sœur Candite. La formation agricole dure trois ans.

L'école possède 10 ha de vignes, des arbres fruitiers (25 ha), des cultures maraîchères (1 ha), et horticoles, du bétail (races d'Hérens et Tachetée rouge) ; elle pratique ainsi l'engraissement de bœufs, l'élevage des poules pondeuses avec production d'engrais.

L'école possède aussi un rucher-école où les apiculteurs sont les bienvenus. M. Formaz remercie le directeur pour son exposé.

Le secrétaire du vétérinaire cantonal transmet les salutations du Service vétérinaire.

M. Formaz nous incite à faire attention au varroa, car une résistance peut se produire ; il faut bien surveiller le pourcentage de chute naturelle. Il souhaite la bienvenue à notre conférencier, M. Charrière du Liebefeld. Celui-ci nous fait un exposé sur les intoxications des abeilles.

Il arrive souvent qu'on trouve des abeilles mortes sans en connaître les causes. Quels symptômes ? Quelles peuvent en être les causes ?

Des pesticides ? Une intoxication ? Que faire ? Comment éviter les intoxications et les pesticides ?

A l'aide d'un graphique, M. Charrière nous montre le nombre élevé d'intoxications dès 1957, en diminuant de 80 cas en 1961, à 10 cas en 1993. En 1957, il y avait à peu près 80 cas, ce qui démontre que les pesticides sont moins toxiques et que les agriculteurs et arboriculteurs sont mieux informés qu'il y a trente ans.

Les symptômes d'une intoxication sont une forte diminution d'abeilles et de nombreuses larves sur la planche d'envol. Les intoxications peuvent être causées par des produits d'origine naturelle. Ainsi certains nectars sont toxiques, tels que le rododendron et le tilleul récoltés en grande quantité.

Une mauvaise utilisation d'un produit, un mauvais dosage au mauvais moment et au mauvais endroit peuvent aussi être des causes d'intoxication.

Malveillance et sabotage en Suisse : un ou deux cas par année. En Allemagne, 20 % des cas d'intoxication sont dus aux apiculteurs (médicaments contre la



fausse teigne, produits contre les fourmis, nourriture d'abeilles ou encore du vernis d'imprégnation). Il ne faut évidemment pas confondre une intoxication avec une maladie. Les pesticides sont utilisés pour contrôler ou anéantir les organismes nuisibles aux cultures et aux récoltes ; ils sont devenus un outil indispensable à l'agriculture moderne et à la sauvegarde de la santé humaine.

M. Charrière nous explique la marche à suivre pour l'homologation d'un pesticide. Le Liebehld s'occupe du contrôle de la toxicité de ces produits pour les abeilles.

Lors d'intoxication d'abeilles, envoyer un échantillon de celles-ci et indiquer les symptômes relevés. L'Agenda apicole nous donne tout renseignement à ce sujet. Le prix pour l'examen d'un échantillon s'élève à 160 francs. Il faut envoyer un morceau de cire avec les abeilles.

Buts du Service des intoxications : soutien technique à l'apiculteur, suivre les produits jusqu'à leur homologation, informer les utilisateurs sur les produits phytosanitaires.

A quel moment faut-il traiter ? De préférence le soir. Il faut faucher les fleurs dans la vigne si le produit est toxique pour les abeilles, renoncer au mélange de produits et bien nettoyer les pulvérisateurs après chaque traitement. Une bonne coordination entre apiculteurs et agriculteurs réduira beaucoup les problèmes d'intoxication.

M. Charrière est fort applaudi pour sa conférence très intéressante. M. Formaz le remercie et plusieurs questions sont encore posées à M. Charrière. Puis M. le directeur nous invite à boire l'apéro dans la cave de l'école. Le repas de midi nous est servi par les élèves de l'école ménagère, qui nous gratifient de quelques chants. Après le repas, M. Darbellay nous invite à une visite des étables et du rucher-école, puis M. Formaz clôture la réunion en souhaitant à chacun un bon retour dans son foyer.

Merci à M. Formaz pour la présidence de cette journée et la bonne organisation, ainsi qu'à ses collaborateurs. Au nom de tous les participants à cette journée, nous adressons un grand merci à M. le directeur et M<sup>me</sup> la directrice et aux élèves de l'école ménagère pour nous avoir si bien reçus dans leur école.

P.-S. – Veuillez m'excuser du retard dans la parution de ce rapport, pour cause de maladie pendant plusieurs mois.

**Le secrétaire : U. Zaugg**

